Brevet des métiers d'art de la Dentelle, option Dentelle à l'aiguille

RNCP5289 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BMA — Brevet des métiers d'art
Code(s) NSF	241
Formacode(s)	45531
Code(s) ROME	B1804
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la titulaire de brevet des métiers d'art de la Dentelle, option Dentelle à l'aiguille, est un(e) technicien(ne) d'art qui exerce ses activités dans le cadre d'ateliers publics ou privés.
Ses activités consistent à :

- réaliser un ouvrage en traduisant et transposant en dentelle les intentions d'un créateur, à partir de dessins d'artiste ou de concepts ;
- rechercher des points anciens ou nouveaux relatifs au type de la demande (réparation d'oeuvres anciennes ou créations contemporaines) ;
- gèrer la réalisation d'un ouvrage de dentelle de sa conception à sa livraison ;
- animer une équipe, organiser les tâches et transmettre savoirs et savoir-faire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

À ce titre, il/elle : - analyse les données en relation avec le donneur d'ordres ;

- se documente le cas échéant sur l'oeuvre de l'artiste ;
- dessine des projets permettant la visualisation de l'ouvrage ;
- propose des variantes et arrête un choix avec le donneur d'ordres ;
- estime le coût global du projet retenu et la date de livraison ;
- réalise graphiquement les documents de définition ;
- établit le devis définitif ;
- prévoit et commande les matières d'oeuvre en quantités nécessaires ;
- réalise la dentelle et effectue les finitions conformément aux dessins de définition et au résultat attendu ;
- assure la présentation finale de l'ouvrage en collaboration avec le donneur d'ordres ;
- établit un dossier technique en vue de son archivage et de la commercialisation éventuelle de l'ouvrage ;
- établit la facturation ;
- entretient une communication efficace avec le client et l'ensemble des intervenants.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Types de structures professionnelles : - Ateliers d'État et Conservatoires

- Entreprises artisanales
- Ateliers associatifs ou indépendants

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois concernés : - Dentellière hautement qualifiée

- Dessinateur/trice technique
- Chef d'atelier
- Technicien/ne d'art (atelier public)
- Artisan d'art indépendant

Le/la titulaire du BMA de la Dentelle exerce son activité soit sous l'autorité d'un conservateur du patrimoine dans le secteur public, soit sous celle d'un responsable d'association dans le secteur privé, soit enfin de façon autonome s'il(si elle) est artisan d'art indépendant.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 218
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un inspecteur d e l'éducation nationale, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP4923

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5289/